

Matinée des Cartels – 2
Décembre

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

DE 9H30 À 13H30

MATINÉE DES CARTELS

LE CARTEL

ORGANE DE BASE DE
L'ÉCOLE

Avec les interventions de

ROMAIN AUBÉ

VALÉRIE BUSSIÈRES

ARIANE FOURNIER

ISABELLE ORRADO

LAURA VIGUÉ

JÉRÉMIE WIEST

Matinée proposée par la commission des cartels. Responsable : Dominique Corpelet.

WEBINAIRE SUR INSCRIPTION WWW.CAUSEFREUDIENNE.ORG

ECF.

LE CARTEL, ORGANE DE BASE DE L'ÉCOLE

Le savoir analytique ne se transmet pas à l'université, et la formation du psychanalyste ne relève d'aucun cursus universitaire ni n'est validée par aucun diplôme. Dès lors, comment le psychanalyste peut-il se former aux concepts et notions fondamentales de son champ ?

À l'analyse et au contrôle, Lacan adjoint, pour la formation du psychanalyste, un nouveau dispositif, qu'il instaure lorsqu'il fonde l'École freudienne de Paris en 1964 : le cartel. Au sein de ce petit groupe, qui a pour visée une « élaboration soutenue »¹, quatre plus un se mettront au travail, un an voire deux, puis permuteront.

En 1980, lorsqu'il dissout son école et appelle de ses vœux une contre-expérience, qui deviendra la Cause freudienne, Lacan dit : « Je n'attends rien des personnes, et quelque chose du fonctionnement. »² Il en appelle de nouveau au cartel, qu'il élève désormais au rang d'« organe de base »³.

La dimension d'organe de base de l'École sera mise à l'étude lors de la Matinée des cartels qui aura lieu le 2 décembre 2023. Nous tenterons de tirer, à travers six interventions, les conséquences du cartel, organe de base, pour la formation du psychanalyste.

1. Lacan J., « Acte de fondation », Autres écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 229.

2. Lacan J., Aux confins du Séminaire, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Navarin éditeur, 2021, p. 50. 3. Ibid., p. 56.

WEBINAIRE SUR INSCRIPTION WWW.CAUSEFREUDIENNE.ORG